



Quelque 9000 étudiants du canton de Vaud ont déposé une demande de bourse pour l'année 2016-2017.
© KEYSTONE/MARTIAL TREZZINI

4 minutes de lecture

Vaud Formation

Sylvia Revello

Publié mardi 22 novembre
2016 à 12:58.

VAUD

Bourses d'études en retard: le Conseil d'Etat vaudois interpellé

Quelque mille jeunes en formation attendent toujours de recevoir un soutien financier du canton. Mardi à midi, des associations ont demandé au gouvernement d'intervenir

En première année de sciences politiques à l'Université de Lausanne, Rachel* a déposé sa demande de subvention début août. Sans nouvelles de l'Office cantonal des bourses d'études (OCBE) qu'elle a contacté plusieurs fois, la jeune femme de 25 ans a dû faire appel à l'aide sociale pour obtenir une avance d'environ 200 francs. La Fédération des associations d'étudiants de l'UNIL (FAE) lui a également avancé le paiement de la taxe universitaire du semestre, soit 580 francs. Reste que sans l'enveloppe complète, difficile de joindre les deux bouts. «Je ne reçois aucune aide de mes parents, explique-t-elle. Entre le loyer, l'assurance maladie, les frais de nourriture et les fournitures, je ne m'en sors pas. Je viens de contracter une carte de crédit, au cas où.»

«Rétablir la situation d'ici Noël»

Comme Rachel, environ mille étudiants sont toujours dans l'attente d'un soutien financier de l'Etat de Vaud depuis la rentrée. Préoccupées par cette situation, douze organisations étudiantes ont alerté le Conseil d'Etat mardi à midi. Dans une lettre ouverte, elles demandent notamment la création rapide d'un fonds d'urgence et l'engagement de personnel supplémentaire à l'OCBE. Une rencontre est également sollicitée. Confronté à l'introduction d'un nouveau dispositif légal et à des absences longue durée, le service cantonal affiche un retard d'environ six semaines.

«Trois auxiliaires ont été recrutés pour tenter de rattraper le retard accumulé et un système de priorisation est déjà en place pour les cas les plus urgents, précise au «Temps» Serge Loutan, chef du Service de l'enseignement spécialisé et de l'appui à la formation. Nous avons bon espoir de rétablir la situation d'ici à Noël.» 9000 dossiers ont été déposés pour l'année scolaire 2016-2017. Ils émanent d'élèves du gymnase, de l'Université ou encore des hautes écoles.

Retards structurels?

«L'heure est grave, insiste Arthur Auderset, du syndicat Sud étudiants et précaires, à l'origine de l'action. Les étudiants sont au pied du mur. Certains attendent une réponse depuis plus de cinq mois.» A ses yeux, les retards de l'OCBE sont structurels et découlent d'une sous-dotation chronique en personnel.

«Certes, le service a dû s'adapter à la nouvelle loi sur l'aide aux études et à la formation professionnelle (LAEF), mais il y a un vrai manque d'anticipation. A titre de comparaison, la RIE III a été bouclée en six mois. Ce qui devait être rapide prend plus de temps, c'est kafkaïen.»

«Les associations d'étudiants ont dû se substituer au gouvernement et débloquer une aide d'urgence de 30 000 francs le 24 octobre dernier, note encore Julien Eggenberger, député socialiste au Grand Conseil vaudois. C'est inadmissible.»

En principe, un jeune qui dépose une demande de bourse ou un renouvellement doit obtenir une réponse dans les trois mois. «On observe deux pics de dépôt: en avril/mai puis en septembre, détaille Serge Loutan. La centralisation des informations avec les autres régimes de l'aide sociale et la prise en compte du RDU a passablement complexifié les processus de calcul.» Sur une équipe de 8 personnes, soit 6 équivalents temps plein, le Service a par ailleurs dû faire face à quatre absences prolongées.

Dans un communiqué, SolidaritéS Vaud exprime «son soutien à la coalition estudiantine et s'associe à ses revendications». Pour la formation de gauche, il «n'est pas acceptable que les étudiant-e-s et les apprenti-e-s fassent les frais de l'incapacité des autorités à anticiper la mise en œuvre de la LAEF».

«J'ai l'impression d'être menée en bateau depuis cinq mois», Caroline, 30 ans, Lausanne

Voilà cinq mois que Caroline* attend une réponse de l'Office cantonal des bourses d'études (OCBE). Sans aide de la part de ses parents, la jeune étudiante inscrite en deuxième année de Bachelor en sciences sociales à l'Université de Lausanne ne voit plus le bout du tunnel. «Mes économies ont fondu. Je ne sais plus comment payer mon loyer à la fin du mois. Le petit boulot à côté de mes études ne suffit pas.»

En avril dernier, la jeune femme de 30 ans dépose une demande de renouvellement de bourse. L'OCBE refuse, parce qu'elle a déjà dix ans de formation derrière elle. «Pourtant, argue l'étudiante, je n'ai effectué certaines formations qu'à temps partiel et la dernière bourse que j'ai reçue, hormis celle de l'année dernière, date du gymnase.» Le 17 juin, elle fait opposition.

A force de contacts répétés avec l'OCBE, Caroline est finalement dirigée vers le service financier qui lui conseille de solliciter une bourse d'indépendante. Là encore, les embûches s'accumulent. «J'ai dû fournir mes revenus des six dernières années dans un délai de deux semaines.» Depuis, la jeune femme attend et envisage de se tourner vers la Fédération des associations d'étudiants de l'UNIL en dernier recours.

«On m'avait promis une réponse pour la semaine dernière, mais je n'ai toujours rien. J'ai l'impression d'être menée en bateau, baladée d'un service à un autre sans résultats. Pendant ce temps, les factures s'entassent et je n'arrive plus à me concentrer en cours. Dans mon entourage, certains se trouvent dans une situation encore plus précaire, conclut Caroline. Beaucoup n'osent pas témoigner par gêne ou par honte.»

(*Noms connus de la rédaction)

À propos de l'auteur

Sylvia Revello
@sylviarevello

Journaliste rubrique Suisse et Réseaux.

Abonnez-vous au Temps !

Consultez tous nos articles et bénéficiez des avantages abonnés.

DÉCOUVRIR NOS ABONNEMENTS

Suivez toute l'actualité du Temps sur les réseaux sociaux

FACEBOOK TWITTER YOUTUBE INSTAGRAM

ENCORE 8 ARTICLES GRATUITS À LIRE

×